

## Le Merdy. 300 m<sup>3</sup> d'hydrogène dans le champ de blé

Dans la mémoire collective, l'hydrogène est souvent synonyme de danger, notamment depuis la catastrophe du dirigeable Hindenburg, le 6 mai 1937, à New York. De là la surprise de l'association Vents de délire qui milite « contre l'implantation intempestive des éoliennes » dans le nord de la commune et qui s'est rendue, dimanche matin, au pied du mât de mesure de vent implanté sur le site du Merdy.

### Facilement accessible

« Nous avons été extrêmement étonnés de voir un stock de plus de 300 m<sup>3</sup> d'hydrogène comprimé répartis en une quarantaine de bouteilles dans un champ de blé placé dans un enclos symbolique. Nous avons interpellé les services de sécurité pour nous informer sur les risques encourus. Heureusement, nous ne sommes pas en Corse : ce stock d'hydrogène est facilement accessible à 20 m de la départementale ». Il y a bien une



Hier matin, Vents de délire a réuni, au pied du mât de mesure, des riverains des parcs éoliens, existants ou en projet, de Miné-Kerviir, Crénorien et du Merdy.

affiche précisant qu'il s'agit d'une zone d'activités réglementée avec un téléphone du Sud-Est de la France, un extincteur sous housse au pied des bombonnes : peut-être que la réglementation est respectée mais, selon l'associa-

tion, le maire ne serait pas au courant de cette installation à risque.

### Les travaux de l'ombre

Ces bonbonnes d'hydrogène semblent alimenter un générateur électrique pour un télé-transmetteur

de données enregistrées par sept anémomètres, dont le plus élevé serait à la hauteur de la partie base des pales des futures éoliennes. « En principe, toutes les études ont été faites, la présence de ce mat peut surprendre. Un mât analogue a été installé depuis quelque temps sur le site du parc de Crénorien ». L'association et les riverains de ce parc cherchent à comprendre comment le conseil municipal de Scaër a pu donner, à l'unanimité, un avis favorable à la construction de ce parc malgré un avis défavorable du commissaire-enquêteur, demandant de faire usage du principe de précaution. « Nous faisons part aussi de notre étonnement de voir des véhicules d'Eole génération circuler sur ce site, des relevés topographiques en cours, des bouteilles d'hydrogène hautement explosif en plein champ, etc., alors qu'un recours est actuellement déposé au tribunal administratif, suspendant tous travaux ».